

Préfecture

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières

Nîmes, le

LE PREFET DU GARD COMMUNIQUE

Par arrêté n°30-2016-11-10-004 en date du 10 novembre 2016, les travaux d'aménagement des cadereaux de Valdegour et Saint Césaire à Nîmes ont été déclarés d'utilité publique. Le présent arrêté emporte également mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes.

L'arrêté sera affiché pendant deux mois en mairie de Nîmes ainsi qu'en mairie de Caveirac.

L'arrêté et ses annexes sont consultables en mairie de Nîmes et en préfecture du Gard (Direction des Collectivités et du Développement Local / Bureau des Affaires Foncières).

Le préfet,

Par délégation, le directeur des
Collectivités et du Développement Local

Gilles GUILLAUD